

Construire numériquement la démarche EvRP et former ses collaborateurs à l'utilisation des outils numériques

Organisation générale :

Chaque session de formation se déroulera intra-muros dans l'Agence (lieu précis à définir).

Objectifs généraux :

- Permettre à xxxxxxxxxxxxxxxx d'assurer la mission de construction numérique de la démarche EvRP et de la formation des acteurs de cette démarche.
- Former l'encadrement à la gestion des risques professionnels par l'utilisation des outils numériques afin qu'ils puissent manager leurs collaborateurs en matière de sécurité.
- Permettre de transférer immédiatement sur les postes de travail et auprès des collaborateurs, les savoirs faire acquis en formation.

Objectifs pédagogiques :

Les candidats devront être capable à l'issue de cette formation de :

- Connaître, comprendre, et savoir utiliser les outils techniques numériques afin de gérer les risques professionnels et pouvoir manager leurs collaborateurs en matière de sécurité à l'aide de ces outils,
- Créer des procédures techniques numériques en matière de sécurité (application),
- Mettre en œuvre des actions correctives et préventives de manière numérique (analyse et anticipation),
- Communiquer en interne et/ou en externe via l'infrastructure réseau, avec les personnes concernées en termes adaptés et selon le contexte,
- Former tout nouvel arrivant à la sécurité de manière théorique et pratique en utilisant les moyens techniques numériques,
- Manager et faire évoluer la politique sécurité de l'entreprise et en assurer la communication via la digitalisation,
- Transférer sur son poste de travail de façon opérationnelle, les savoirs faire spécifiques acquis en formation,
- Transmettre auprès de ses collaborateurs ces savoirs faire,

Programme résumé de la formation (contenu détaillé ci-après) :

Session de formation composée de 4 séquences pédagogiques :

Séquence A (X jours) : Le contexte réglementaire.

Séquence B (X jours) : Risques professionnels : le document unique numérique de l'entreprise.

Séquence C (X jours) : Mettre en œuvre et gérer des actions correctives et préventives numériques en hygiène et sécurité dans son entreprise.

Séquence D (X jours) : Former un nouvel arrivant à la politique sécurité de l'entreprise en utilisant les moyens numériques.

Prérequis :

- Savoir travailler en équipe (collaborer, respecter, communiquer, dialoguer, associer, motiver, anticiper, participer à l'efficacité collective).
- Posséder des compétences rédactionnelles et de synthétisation.
- Posséder des notions de base en sécurité et prévention des risques professionnels.
- Posséder des notions de base sur des logiciels de type Word, Excel, Powerpoint.
- Posséder des notions de base en infrastructure réseau

Public(s) concerné(s) :

Service Qualité, Encadrants techniques ou de production, Personnel désigné compétent en matière de sécurité Service RH, Direction d'agence, Délégués du personnel, membres du CSE...

Moyens utilisés et supports pédagogiques :

Ceux-ci pourront varier selon, le site, la séquence pédagogique, et les besoins identifiés en formation.

- Supports de cours et ressources pédagogiques numériques (propriété de FG PARTENAIRE PREVENTION) tels que : livret d'accueil, instructions de sécurité, grille d'évaluation, ou tout modèle de documents liés à la sécurité,
- Documentations techniques diverses,
- Documentations numériques réglementaires et législatives,

- Tout outil ou machine technique, pouvant illustrer de façon concrète les apports théoriques,
- Ordinateur portable,
- Projecteur vidéo (ou affichage sur grand écran LCD),
- Paper-board et/ou tableau blanc,
- Infrastructure réseau.

Modalités pédagogiques :

Méthodes pédagogiques utilisées :

Les formations sont étayées par :

- Animation du groupe ou sous-groupes selon séquences pédagogiques (ateliers),
- Briefing /débriefing sur l'atteinte des objectifs en individuel et/ou collectif, afin de réguler et personnaliser la formation,
- Apports théoriques et pratiques transférables sur les postes de travail,
- Mises en situations concrètes, argumentées, illustrées par le formateur, par le biais d'exemples vécus en entreprise ou de cas pratiques (retour d'expériences),
- Echange de pratiques entre stagiaires et formateur,
- Exercices pratiques basés sur les documents et outils de l'entreprise,

Formateurs intervenants (selon domaines de compétences et séquences pédagogiques) :

Guy FIECHA, Formateur, Gérant FG Partenaire Prévention

Domaines de compétences en lien avec la formation délivrée :

- Formateur à l'Evaluation des risques professionnels (EVRP) par le réseau prévention CARSAT/INRS
- Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en sécurité du travail et prévention des risques professionnels.
- Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en Code du travail, de Sécurité Sociale
- Ancien Vérificateur, inspecteur électricité, levage, machines Bureau Véritas.
- Animateur sécurité (Diplôme délivrée par l'UIMM) dans le domaine de l'industrie.
- Homme ressource sécurité routière (formé par la CARSAT).
- Assistant technique sur dossier pénal auprès des avocats (en cours d'accréditation expert judiciaire)
- Ancien Administrateur au Conseil d'Administration de la CPAM de l'Aisne
- Ancien Administrateur à l'Observatoire Départemental du Dialogue Social de la DIRECCTE pour le département de l'Aisne

Evaluation finale et sanction de la formation :

Evaluation :

- L'appréciation des résultats et des acquis des stagiaires à l'issue de la formation, se fera au travers de la mise en œuvre d'une évaluation permettant de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

Sanction de la formation :

A l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de formation précisant :

- L'intitulé exact,
- La nature,
- Les objectifs pédagogiques,
- Les dates,
- La durée effectuée,
- Le/les intervenant(s),
- Les résultats de l'évaluation des acquis (selon l'échelle suivante : Non acquis, en voie d'acquisition, acquis, maîtrisé).

Durée totale de la formation :

X jours ouvrés (XX heures)

Coût de la prestation :

0.000.00 €HT par journée de formation (groupe de 1 à 10 personnes maximum)